



Direction des Affaires culturelles  
Fonds d'art contemporain – Paris Collections

## **COMMENT EMPRUNTER DES ŒUVRES D'ART AU FONDS D'ART CONTEMPORAIN – PARIS COLLECTIONS ?**

Les œuvres inscrites sur l'inventaire du Fonds d'art contemporain – Paris Collections peuvent être prêtées pour des expositions temporaires à caractère culturel, organisées en France ou à l'étranger par des personnes publiques ou des personnes morales de droit privé à vocation culturelle ou organisant une manifestation culturelle, agissant sans but lucratif.

### **À qui envoyer votre demande ?**

Adressez un courrier au minimum **cinq mois** avant l'exposition à :  
Madame Aurélie Filippetti, directrice des Affaires culturelles de la Ville de Paris  
Hôtel d'Albret / 31 rue des Francs-Bourgeois / 75004 Paris

Et une copie à :  
Madame Julie Gandini, conservatrice du Fonds d'art contemporain – Paris Collections  
11 rue du Pré / 75018 Paris

En cas de prolongation du prêt, envoyez votre demande quatre à six semaines avant la fin de l'exposition.

### **La demande de prêt doit préciser les points suivants :**

- > La présentation scientifique du projet.
- > Les dates de l'exposition.
- > La liste des œuvres sollicitées.
- > Le contrat ou la fiche de prêt (un document par œuvre).
- > Le *facility report* / récapitulatif des conditions de sécurité liées à la présentation des œuvres :
  - . Description des lieux, des conditions de sécurité et de gardiennage.
  - . Description des conditions concernant: l'accrochage des œuvres, le climat, l'éclairage.
- > Le nom de la compagnie d'assurance.
- > Le nom et le contact du transporteur (pour une exposition à l'étranger).
- > Le descriptif de l'organisation de l'emballage des œuvres, de leur transport et de leur stockage.

### **Quand recevrez-vous une réponse ?**

Votre demande sera étudiée lors d'un comité de prêt qui se réunit toutes les 6 semaines.  
Si toutes les conditions sont réunies, une lettre d'accord de prêt et le contrat signé vous seront adressés.

## Quels sont les coûts à la charge de l'emprunteur ?

> L'ensemble des frais relatifs à l'emballage, au transport et au convoiement des œuvres prêtées.

> Dans le cas où des interventions préalables au prêt d'une œuvre seraient nécessaires (restauration, encadrement, etc.), leur coût sera à la charge de l'emprunteur et les devis établis par le prêteur : l'acceptation des devis par l'emprunteur devra donc parvenir au prêteur le plus tôt possible.

> Dans le cas de l'annulation de la demande de prêt, l'emprunteur devra assumer les dépenses engagées par le Fonds.

## Quelles sont les formalités lors du retrait et du retour des œuvres ?

Les œuvres sont remises à l'emprunteur sur la présentation du certificat d'assurance. Elles font l'objet d'un constat d'état au départ et au retour.

## Quelles sont les conditions du convoiement ?

Selon les cas, le convoiement peut être effectué par un représentant du Fonds ou de l'emprunteur.

Celui-ci assurera la charge financière de ce convoiement, comprenant :

- > Les titres de transport du convoyeur.
- > Les frais d'hébergement en hôtel, petit-déjeuner compris.
- > Une indemnité *Per Diem* permettant d'assurer deux repas par jour, ainsi que les frais de séjour et de déplacement à l'intérieur de la ville qui reçoit l'exposition.
- > En règle générale, la durée du séjour est établie à :
  - . Un jour et une nuit pour la France.
  - . Trois jours et deux nuits pour l'Europe
  - . Quatre jours et trois nuits sur place hors trajet pour les autres destinations.

## Votre contact au Fonds d'art contemporain – Paris Collections

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Léna Puech, chargée des prêts et des recherches. Tél. 33(0) 1 56 58 49 59 /

[lena.puech@paris.fr](mailto:lena.puech@paris.fr)

Amandine Piel, coordinatrice de la gestion scientifique des collections. Tél. : 33 (0) 1 56 58 48 94 /

[amandine.piel@paris.fr](mailto:amandine.piel@paris.fr)

### Direction des Affaires culturelles

Sous-direction de la Création artistique

Bureau des Arts visuels

### Fonds d'art contemporain – Paris Collections

11 rue du Pré/ 75018 Paris / France /

Tél. : 33 (0)1 56 58 49 49

[Paris.fr/fondsartcontemporain](http://Paris.fr/fondsartcontemporain)

[fondsartcontemporain@paris.fr](mailto:fondsartcontemporain@paris.fr)

**FONDS  
d'ART  
CONTEMPORAIN  
– PARIS  
COLLECTIONS**